

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 5 mars 2018** à 19 :30 heures.

Étaient présents :

Mesdames	Johanne Pelletier	Messieurs	Pier-Alexandre Caron
	Marilyn Fortin		Julien A. Caron
			Jocelyn Caron
			Philippe Mainguy

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Madame Denise Deschênes, mairesse.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse ouvre la séance en faisant part des points à l'ordre du jour aux personnes qui assistent à la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

069-03-2018

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Questions du public/Suivi
4. Procès-verbal du 5 février 2018
 - 4.1 Acceptation
5. Administration générale
 - 5.1 Résiliation/Contrat de services professionnels/Service première ligne
 - 5.2 Contrat de services de consultation juridique/Offre de services
 - 5.3 Régularisation/Écritures/Excédent fonctionnement non-affecté et affecté/Divers
6. Service incendie
 - 6.1 Liste des pompiers volontaires 2018/Caserne 45
 - 6.2 Achats regroupés 2018/Résolution
 - 6.3 Association des Chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)/Cotisation annuelle
7. Transport
 - 7.1 Réseau routier
 - 7.1.1 Travaux à faire
 - 7.1.2 Permission de voirie et dépôt de garantie
 - 7.1.3 Ouverture/route Harrower à partir du 5^e Rang Est
8. Aqueduc, Égouts, Voirie et Assainissement des eaux usées

- 8.1 Norda Stelo Inc./Surveillance des travaux/Facture 0236312
- 9. Matières résiduelles
 - 9.1 Achat d'un conteneur/Lac-Bringé
- 10. Santé et bien-être
 - 10.1 Entente de collaboration/Insalubrité morbide
- 11. Aménagement, urbanisme & développement
 - 11.1 COMBEQ/Congrès 2018
- 12. Loisirs et culture
 - 12.1 Achat lave-vaisselle/Centre des Loisirs
 - 12.2 Achat aspirateur/Centre des Loisirs
 - 12.3 Snow Fête 2018/État des revenus & dépenses
- 13. Subvention, cotisation & appui
 - 13.1 Publicité/Tournée chasse et pêche 2018/Journal L'Oie Blanche
 - 13.2 Croix-Rouge canadienne/Demande de don
- 14. Correspondance
- 15. Varia
- 16. Comptes payés et à payer
 - 16.1 Acceptation
- 17. Période de questions
- 18. Levée de la séance

3. Questions du public/Suivi

Un suivi a été fait par madame la mairesse concernant les questions et les demandes formulées à la période de questions de la séance précédente.

4. Procès-verbal du 5 février 2018

4.1 Acceptation

070-03-2018

Procès-verbal/5 février 2018/Adoption.

Il est proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Madame Johanne Pelletier
Et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal du 5 février 2018 soit accepté tel que rédigé.

5. Administration générale

5.1 Résiliation/Contrat de services professionnels/Service première ligne

071-03-2018

Résiliation/Contrat de services professionnels/Service première ligne.

CONSIDÉRANT le service première ligne dispensé actuellement par l'étude légale TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.R.L. pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT l'article 2125 du Code civil du Québec qui permet à la Municipalité de résilier, unilatéralement, le contrat de service première ligne et ce, à tout moment ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Jocelyn Caron
Appuyé par : Madame Johanne Pelletier
Et unanimement résolu : -

DE résilier le contrat de service première ligne offert par le cabinet TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY S.E.N.C.R.L.;

QUE cette résiliation soit effective à compter de ce jour et que la Municipalité accepte d'être facturée pour la période qui a couru entre le 1^{er} janvier 2018 et ce jour.

5.2 Contrat de services de consultation juridique/Offre de services

072-03-2018

Contrat de services de consultation juridique forfaitaire.

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Me Patrick Beauchemin, de l'étude MORENCY, société d'avocats S.E.N.C.R.L. le 19 février 2018;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'offre de services de consultation juridique forfaitaire proposée le 19 février 2018 de l'étude MORENCY, société d'avocats S.E.N.C.R.L., pour un montant annuel de 800,00 \$ plus déboursés et taxes applicables ;

QUE de ce montant, il soit déduit la période de l'année déjà écoulée pour l'année 2018. Ce contrat se renouvellera d'année en année en appliquant une augmentation annuelle de 2 %, à moins d'un avis contraire donné par l'une des parties avant le 1^{er} décembre de chaque année.

5.3 Régularisation/Écritures/Excédent fonctionnement non-affecté et affecté/Divers

073-03-2018

Régularisation/Écritures/Excédent fonctionnement non-affecté et affecté/Divers.

Il est proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu :

D'entériner l'écriture de régularisation au journal général #462 d'un montant de 7 681.45 \$ pour la plomberie au garage municipal pris à même le poste de l'excédent de fonctionnement non affecté au budget.

D'entériner l'écriture de régularisation au journal général #462 d'un montant de 9 547.94 \$ pour l'électricité lors du réaménagement des bureaux à l'Édifice municipal pris à même le poste de l'excédent de fonctionnement non affecté au budget.

D'entériner l'écriture de régularisation au journal général #462 d'un montant de 3 396.34 \$ pour l'électricité et la ventilation de la salle de bain à l'Édifice municipal pris à même le poste de l'excédent de fonctionnement non affecté au budget.

D'entériner l'écriture de régularisation au journal général #462 d'un montant de 1 664.51 \$ pour transférer le solde au compte Snow Fête à l'excédent de fonctionnement affecté du Snow Fête.

D'entériner l'écriture de régularisation au journal général #462 d'un montant de 683.36 \$ pour payer les dépenses au compte Snow Fête 2017 à même le poste de l'excédent de fonctionnement affecté du Snow Fête.

6. Service incendie

6.1 Liste des pompiers volontaires 2018/Caserne 45

074-03-2018

Service incendie/Caserne 45/Pompiers volontaires-2018/Liste.

CONSIDÉRANT la liste des pompiers volontaires suivante :

Marco Blanchet, dir. incendie	Dany Boucher
Ronald Fournier, officier	Daniel Coulombe
Guillaume Chrétien	Kevin Marcoux
-Pelletier, officier	Jérôme Chrétien-Pelletier
Claude Dubé	Samuel Thibault-Carrier
Patrick Dubé	Yvan Corriveau
Nicolas Lamontagne	William Cloutier
Richard Fournier	Marc-Antoine Thibault

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Jocelyn Caron

Appuyé par : Madame Marilyn Fortin

Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des pompiers volontaires de la Caserne 45 de Saint-Cyrille-de-Lessard.

6.2 Achats regroupés 2018/Résolution

075-03-2018

Service incendie/Achats regroupés 2018/Résolution.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit procéder à l'achat ou à la vérification de certains équipements reliés au service incendie dans le cadre de son Plan de mise en oeuvre en sécurité incendie;

ATTENDU la possibilité de regrouper les municipalités dans le but d'uniformiser la demande de soumissions en plus de permettre la réalisation d'importantes économies d'échelle pour les municipalités participantes;

ATTENDU QU'une des démarches à faire avant de procéder à l'évaluation ou à l'achat de ces équipements est de demander des soumissions;

ATTENDU QUE la MRC de L'Islet a mis en place, dans le cadre de son Plan de mise en oeuvre en sécurité incendie, une structure d'achats en groupe afin de procéder auxdites demandes de soumissions pour les municipalités de son territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Monsieur Philippe Mainguy

Appuyé par : Madame Johanne Pelletier

Et unanimement résolu :-

D'autoriser la MRC de L'Islet à procéder pour et au nom de la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard à une demande de soumissions auprès des fournisseurs de services potentiels dans le but d'acheter ou d'évaluer certains équipements reliés au service incendie selon la liste des besoins de la municipalité fournie à la MRC de L'Islet.

6.3 Association des Chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)/Cotisation annuelle

076-03-2018

Service incendie/ Association des Chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)/Cotisation annuelle.

Il est proposé par : Monsieur Julien A. Caron

Appuyé par : Madame Marilyn Fortin

Et unanimement résolu : -

DE procéder au renouvellement de la cotisation 2018 au montant de 293.19\$ incluant les taxes.

7. Transport

7.1 Réseau routier

7.1.1 Travaux à faire

Réseau routier/Travaux de voirie prioritaires.

Il n'y a pas de travaux à signaler.

7.1.2 Permission de voirie et dépôt de garantie

077-03-2018

Ministère des Transports, de la Mobilité durable, de l'Électrification des transports (MTMDET)/Permission de voirie et dépôt de garantie-2018.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard doit aviser le Ministère des Transports du Québec et obtenir une autorisation pour toute intervention dans l'emprise des chemins appartenant au ministère;

CONSIDÉRANT QUE le ministère, lorsqu'il est avisé de la situation, émet un permis autorisant la Municipalité à procéder;

CONSIDÉRANT QU'afin de minimiser les tâches administratives, il serait préférable de présenter au Ministère des Transports une résolution qui serait valide pour l'année;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par: Monsieur Jocelyn Caron
Appuyé par: Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu: -

QUE le conseil municipal autorise la mairesse, la secrétaire-trésorière ainsi que le contremaître à signer, pour et au nom de la municipalité, toute permission de voirie avec le Ministère des Transports du Québec pour l'année 2018.

QUE le conseil municipal s'engage à respecter les clauses inscrites sur ladite permission de voirie incluant la remise des lieux en bon état.

QUE, dans le cas de travaux urgents et imprévus, la Municipalité s'engage à demander une permission de voirie le jour ouvrable suivant chacun des travaux.

QUE la Municipalité demande à Transport Québec de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

7.1.3 Ouverture/route Harrower à partir du 5^e Rang Est

078-03-2018

Réseau routier/Ouverture/Route Harrower à partir du 5^e Rang Est-2018.

CONSIDÉRANT QUE, de par la résolution numéro **045-03-2009**, la municipalité a accordé un montant maximum de 300\$ pour l'ouverture d'une portion de la route Harrower aux propriétaires utilisateurs de cette route;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron
Et unanimement résolu : -

D'exécuter le déneigement de cette portion de route aux conditions adoptées à la résolution 045-03-2009.

D'aviser Alain Fortin, entrepreneur que l'ouverture se fasse lorsque la température le permettra.

8. Aqueduc, Égouts, Voirie et Assainissement des eaux usées

8.1 Norda Stelo Inc./Surveillance des travaux/Facture 0236312

079-03-2018

Norda Stelo Inc./Surveillance des travaux/Facture 0236312.

Il est proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la facture de la firme Norda Stelo Inc. au montant de 2 959.84 \$ incluant les taxes pour la période du 16 décembre 2017 au 16 février 2018.

9. Matières résiduelles

9.1 Achat d'un conteneur/Lac-Bringé

080-03-2018

Achat d'un conteneur/Lac-Bringé.

CONSIDÉRANT QUE le conteneur à déchets au Lac-Bringé n'est plus très fonctionnel et qu'il a besoin d'être remplacé ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Madame Marilyn Fortin
Et unanimement résolu :

D'autoriser l'achat d'un conteneur à déchets usagé 6 vc de l'entreprise *Les Concassés du Cap inc.* au montant de 900 \$ + les taxes.

QUE *Les Concassés du Cap inc.* remettre à la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard un montant de 150 \$ pour la reprise du vieux conteneur.

QUE la livraison du conteneur soit faite par *Les Concassés du Cap inc.* ce printemps au coût de 75 \$.

10. Santé et bien-être

10.1 Entente de collaboration/Insalubrité morbide

Ce sujet est reporté à la prochaine séance.

11. Aménagement, urbanisme & développement

11.1 COMBEQ/Congrès 2018

081-03-2018

Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec(COMBEQ)/Congrès-2018/Inscription.

Il est proposé par : Monsieur Philippe Mainguy
Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron
Et unanimement résolu : -

D'accepter la participation de monsieur Marco Blanchet, inspecteur, au congrès de la COMBEQ qui se déroulera les 3, 4 et 5 mai 2018 à Rivière-du-Loup.

DE défrayer les coûts de l'inscription de 689.85\$ incluant les taxes;

QUE les frais d'hébergement et de déplacement seront remboursés à M. Marco Blanchet.

12. Loisirs et culture

12.1 Achat lave-vaisselle/Centre des Loisirs

082-03-2018

Achat lave-vaisselle/Centre des Loisirs.

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'un lave-vaisselle à l'intérieur de la cuisine au Centre des Loisirs permettrait d'alléger le travail des utilisateurs de ces locaux lors de l'organisation de repas ;

CONSIDÉRANT QUE lors de sa dernière visite le 19 janvier 2018, l'inspecteur du MAPAQ a souligné que l'utilisation d'un lave-vaisselle dans un lieu tel que le Centre des Loisirs serait approprié ;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs pour l'achat d'un lave-vaisselle correspondant aux besoins du Centre des Loisirs ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dont voici le résultat :

- ❖ Tzanet Québec : 3 695.00 \$ + taxes
- ❖ Doyon Cuisine : 3 875.00 \$ + taxes

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron
Et unanimement résolu : -

DE procéder à l'achat d'un lave-vaisselle commercial pour le Centre des Loisirs auprès du fournisseur *Tzanet Québec* au montant de 3 695.00 \$ + les taxes et les frais de livraison.

12.2 Achat aspirateur/Centre des Loisirs

083-03-2018

Achat aspirateur/Centre des Loisirs.

CONSIDÉRANT QUE l'aspirateur au Centre des Loisirs a atteint la fin de sa durée de vie utile et qu'il doit donc être remplacé ;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à deux fournisseurs pour l'achat d'un aspirateur dont voici les résultats :

- ❖ Jacques Caron inc. : 460.00 \$ + taxes
- ❖ René Samson inc. : 689.95 \$ + taxes

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Appuyé par : Monsieur Jocelyn Caron
Et unanimement résolu : -

D'autoriser l'achat d'un aspirateur pour le Centre des Loisirs auprès du fournisseur Jacques Caron inc. au montant de 460.00 \$ + taxes.

12.3 Snow Fête 2018/État des revenus & dépenses

084-03-2018

Snow Fête 2018/État des revenus & dépenses.

CONSIDÉRANT QUE l'activité du Snow Fête 2018 a généré des revenus de 41 692.70\$ et des dépenses de 34 692.70\$ représentant un bénéfice net de 7 000\$;

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution #231-12-2017, s'il se dégageait des revenus, ces derniers étaient redistribués entre les organismes participants à l'organisation du Snow Fête-2018;

CONSIDÉRANT QUE 7 organismes de la municipalité ont participé à l'organisation de cette activité soit :

Cercle des Fermières	Caserne 45-pompiers volontaires
Comité de Survie	Comité des parents bénévoles
Comité de la Bibliothèque	« École St-Cyrille »
Journal Le Cyri-Lien	
OTJ de St-Cyrille	

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de St-Cyrille a également participé à l'événement Snow Fête, mais ne fait pas partie de la distribution des profits puisqu'elle a récolté les bénéfices de la loto-voyage, ce qui représente une somme de 3 000 \$;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Julien A. Caron
Et unanimement résolu : -

DE distribuer le profit du Snow Fête de 2018 soit une somme de 1 000\$ à chaque organisme.

D'entériner le dépôt au fonds réservé d'une somme de 3 661.09\$ prise des revenus du Snow Fête de 2018 pour pourvoir aux imprévus de cette activité.

DE publier l'état des revenus et dépenses du Snow Fête 2018 dans le journal Le Cyri-Lien.

13. Subvention, cotisation & appui

13.1 Publicité/Tournée chasse et pêche 2018/Journal L'Oie Blanche

085-03-2018

Publicité/Tournée chasse et pêche 2018/Journal L'Oie Blanche.

CONSIDÉRANT la demande du journal L'Oie Blanche pour la participation de la municipalité à la publicité de la Tournée chasse et pêche 2018 qui aura lieu les 9 et 10 mars prochain à Saint-Cyrille-de-Lessard ;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Julien A. Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

D'entériner la participation de la municipalité à la publicité des soirées chasse et pêche dans l'édition du journal L'Oie Blanche du 28 février 2018 pour un montant de 105.00 \$ + les taxes.

13.2 Croix-Rouge canadienne/Demande de don

086-03-2018

Croix-Rouge canadienne/Demande de don.

Il est proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Madame Johanne Pelletier
Et unanimement résolu : -

DE faire un don au montant de 50 \$ à la Croix-Rouge canadienne.

14. Correspondance

Aucun document n'est déposé.

15. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

16. Comptes payés et à payer

16.1 Acceptation

087-03-2018

Acceptation des comptes.

Il est proposé par : Madame Marilyn Fortin
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

D' la liste des comptes payés et à payer datée du 5 mars 2018 au montant total de 680 983.51 \$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière par intérim certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

17. Période de questions.

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

18. Levée de la séance.

088-03-2018

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Pier-Alexandre Caron que la séance soit levée. Il est 20h35.

Denise Deschênes, mairesse

Carole St-Hilaire, d.g./secrétaire
trésorière par intérim